Motion de soutien aux collègues du Lycée François Mauriac à l'initiative de l'intersyndicale SNES-FSU / SN-FO-LC du lycée Pape Clément

Nous avons appris vendredi dernier que trois enseignants du lycée François Mauriac de Bordeaux venaient de recevoir une lettre de la rectrice les informant qu'elle initiait une procédure disciplinaire à leur encontre à la suite de la mobilisation contre la passation des E3C il y a 9 mois.

Après les sanctions arbitraires prononcées par la rectrice de Poitiers contre quatre enseignants du lycée de Melle, c'est au tour de la rectrice de l'Académie de Bordeaux de s'en prendre aux personnels qui participent à des mouvements sociaux.

La procédure, est choquante à plusieurs égards : d'une part les motifs ne sont pas clairement établis faute de transparence sur le contenu de ce qui leur est reproché. D'autre part, cette procédure montre que la seule réponse apportée à ceux qui osent porter des revendications est répressive alors que tout concourt à dégrader les conditions de travail.

Au lieu d'entendre les besoins et de créer des postes pour renforcer les équipes, la rectrice préfère mener une politique visant, par le biais d'une procédure disciplinaire, à instiller la peur dans les esprits.

Nous souhaitons exprimer tout notre soutien à nos collègues et demandons l'abandon de toutes les poursuites à leur encontre.

Nous serons nombreux à soutenir les collègues du lycée François Mauriac vendredi 27 novembre de 9 heures à 17 heures devant le rectorat.